

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 12 mars 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 8 mars 2024

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le huit du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DARETS Benoît, Maire.

Etaient présents : **DARETS** Benoît, **DARDY** Nathalie, **DESSARPS** Philippe, **BEGARDS** Pascale, **BECUS** Denis, **NERCAM** Sylvie, **LISSALDE** Corinne, **LAVIELLE** Denis, **GAYON** Jérôme, **LALANNE** David, **AUBERT** Laure, **RECLUS LIBIER** Delphine, **BOUCHFAR** Magali, **CASTAIGNEDE** Clément,

Etait excusé : **BECUS** Denis a donné procuration à **DARDY** Nathalie,

Mme Nathalie DARDY a été nommée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h00

.....

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2024

Aucune observation n'a été formulée par le conseil

Délibération n° 14 : COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs 2018 de la commune, du lotissement Petit Capulon et du lotissement Haureil, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023.

Considérant que les opérations sont régulières, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 15 : **COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Les comptes administratifs ont été présentés par les membres de la Commission Finances : les dépenses de fonctionnement par Delphine Reclus Libier, les recettes de fonctionnement par Pascale Begards, les dépenses d'investissement par Philippe Dessarps et les recettes d'investissement par David Lalanne.

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	Budget 2023	Réalisé 2023
011 Ch. générales	284 501,44	208 147,35
012 Ch. personnel	419 200,00	380 854,90
014 Atténuation de produits	16 150,00	14 576,52
023 Ordre de virement section investissement	369 041,90	
042 Opérations ordre transfert	23 997,25	23 997,25
65 Autres charges gestion	459 175,00	426 803,34
66 Charges financières	21 000,00	20 966,90
67 Charges exceptionnelles	500,00	
68 Dotations aux provisions	500,00	
TOTAL DEPENSES	1 594 065,59	1 075 346,26

CHAPITRE	Budget 2023	Réalisé 2023
002 Résultat reporté	420 071,70	
013 Atténuations de ch.	0,00	88,55
42 Opérations ordre transfert		1 000,00
70 Ventes produits	46 975,72	65 867,44
73 Impôts et taxes	5 000,00	1 574,00
731 Fiscalité locale	725 617,00	766 847,98
74 Dotations et participations	334 257,00	331 775,66
75 Autres produits courants	54 850,00	54 741,81
76 Produits financiers	13,50	20,70
77 Produits exceptionnels	450,00	720,00
TOTAL RECETTES	1 167 163,22	1 222 636,14

RESULTAT DE L'EXERCICE

147 289,88

INVESTISSEMENT

Opérations	Budget 2023	Réalisé 2023
Opérations financières	105 033,00	100 132,12
Matériel divers	37 745,04	23 555,07
Acquisitions de terrain	100 000,00	248,81
Bâtiments communaux	117 176,00	26 058,22
Eclairage public	10 344,35	6 065,89
Cimetière	6 962,50	
Place publique	7 551,27	3 042,70
Aménagement de loisirs	72 560,67	18 384,49
Voirie	160 000,00	109 128,17
Mairie	700 000,00	54 480,46
TOTAL DEPENSES	1 317 372,83	341 095,93

CHAPITRE	Budget 2023	Réalisé 2023
001 Résultat reporté	49105,09	
021 Virement de la section d'exploitation	369 041,90	
024 Produits de cession	-720,00	
040 Opérations d'ordre transfert entre sections	23 997,25	23 997,25
010 Immobilisations corporelles	91 947,59	145 218,25
13 Subventions d'investissement	280 301,00	21 419,00
16 Emprunts	50 000,00	0,00
TOTAL RECETTES		190 634,50

RESULTAT DE L'EXERCICE	-150 461,43
-------------------------------	--------------------

M. le Maire se retire de la salle et Mme Nathalie Dardy est élue présidente de séance afin de procéder au vote du compte administratif 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Pascale Begards présente l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement sur les 5 dernières années. Il est constaté que malgré une maîtrise du budget dans son ensemble, les dépenses de personnel ont fortement augmenté ce qui est dû à la volonté du

Conseil Municipal d'améliorer les services en recrutant du personnel à la médiathèque, au portage de repas, au service jeunesse ainsi que des agents supplémentaires en direction des enfants à besoin spécifique durant les vacances scolaires.

Délibération n° 16 : **AFFECTATION DU RESULTAT**

M. le Maire présente l'affectation de résultat 2023. Il est relevé une erreur dans les chiffres. Le vote est donc ainsi reporté au prochain conseil municipal.

Délibération n° 17 : **TARIFS LOCATION BERNIS**

Le Maire informe le Conseil que des demandes de location de salle ont été formulées notamment par la professeure qui donne actuellement des cours de yoga au club des anciens afin de proposer des cours à d'autres personnes. M. le Maire suggère au Conseil la location de la salle de Bernis pour un tarif de 20€ de l'heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n° 18 : **PRIME DE POUVOIR D'ACHAT**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Etat propose à la discrétion de la collectivité, d'octroyer une prime de pouvoir d'achat à l'ensemble des agents ayant travaillé au sein de la collectivité de juillet 2022 à juin 2023. Les montants maximums sont définis en fonction du montant brut perçu durant cette période puis doivent être proratisés en fonction du temps de travail hebdomadaire et des mois de présence de l'agent.

Il avait convenu lors d'un précédent conseil municipal d'appliquer les montants maximum pour chaque agent.

Pour voter cette délibération, un projet a été présenté au Comité Social Territorial (CST) du centre de gestion le 19 février 2024 et a reçu un avis favorable.

Le Conseil Municipal maintient l'institution de cette prime aux montants maximum.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DIVERS

Fonds d'investissement local (FIL)

M. le Maire présente au Conseil le courrier envoyé par MACS précisant les montants disponibles pour la commune soit 171 280,38 € de FIL et 77 688 € de FIL « environnement ».

Lotissement de Haureil : 2^{ème} tranche

M. le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil municipal, il avait été émis la volonté de s'engager dans la deuxième tranche du lotissement de Haureil. M. Gaubert, de 1^{er} plan avait été sollicité par M. le Maire et les adjoints pour produire des esquisses. M. le Maire précise qu'aujourd'hui pour respecter l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN), il n'est plus possible de proposer des lots à bâtir mais une mixité de logement sur une même parcelle.

A la suite de la présentation des 6 esquisses, le Conseil Municipal se prononce sur l'esquisse qui prévoit 4 lots individuels, 12 logements collectifs et des maisons le long de la route.

M. le Maire est ainsi chargé de présenter ce projet à MACS. Il organisera également des rencontres avec des bailleurs sociaux ou des promoteurs privés afin de préparer le démarrage de cette opération.

Auberge d'Ugne

M. le Maire présente un projet de rachat de l'auberge d'Ugne avec organisation de séminaires, de logements spécifiques (lodges) et l'installation d'une école sous contrat.

Après renseignement pris auprès du service instructeur de MACS, il est difficile de faire créer ce type d'activité dans un STECAL tourisme. M. le Maire fera un courrier en précisant que la commune n'est pas favorable à la réalisation de cette opération.

La Passem

M. le Maire indique que la Passem, course-relais, organisée par l'association LIGAMS, en faveur de la promotion et de la défense de la langue gasconne passera à Saubrigues le 4 mai, il est donc décidé de recevoir le responsable local de cette course le vendredi 5 avril à 10h.

Séance levée à 23h00

Le Maire
Benoît DARETS

La secrétaire de séance
Nathalie DARDY